

Domaine Santé

Soins infirmiers

Parcours de Santé 5.9 – PS 5.9

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3002.F.24

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2026-2027

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules :
☐ Pas de prérequis ☒ Autres : Avoir validé 70 crédits ECT sur les modules théoriques et 24 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques**Axe 1 :**

Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Maîtriser la démarche scientifique dans la démarche de soins en étant capable d'identifier et analyser des résultats probants, en argumentant leur pertinence et leur utilisation dans la mise en œuvre du projet de soins.

- Systématiser une démarche qualité : planifier, réaliser, évaluer et réajuster les interventions du projet de soins.
- Analyser de manière critique les données cliniques pour identifier les besoins prioritaires du patient.
- Gérer de manière autonome des situations complexes nécessitant des décisions rapides et précises.
- Anticiper et prévenir les complications potentielles liées aux interventions infirmières
- Évaluer de façon critique les résultats des interventions et ajuster les plans de soins en conséquence.
- Démontrer une posture professionnelle.
- Favoriser l'autodétermination pour construire un projet de soins personnalisé et holistique.
- Développer des aptitudes avancées en communication thérapeutique pour établir des relations de confiance avec les patients et leurs familles.
- Utiliser des outils/techniques de communication interprofessionnelles structurés et probants pour recueillir et transmettre des informations précises et claires.
- Faciliter la prise de décision partagée en fournissant des informations compréhensibles sur les options de traitement et les implications.
- Gérer les situations de communication difficiles ou conflictuelles avec une posture professionnelle affirmée.

Axe 2 :

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patient·es/ client·es, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- Élaborer des stratégies de promotion de la santé adaptées aux besoins spécifiques de la population cible en identifiant ses ressources et ses forces.
- Intégrer les principes de prévention dans la conception des projets de soin.
- Évaluer les besoins et les ressources disponibles pour soutenir les initiatives de promotion de la santé.
- Soutenir l'autodétermination du patient dans son projet de vie, selon une approche holistique afin d'améliorer la santé et à la qualité de vie.
- Pratiquer l'écoute active pour comprendre les besoins et les préoccupations du public cible en matière de santé et une posture empathique centrée sur le patient pour établir une relation de confiance.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ **Rôle d'expert-e :**

- ☒ **A1** Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- ☒ **A2** Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- ☒ **A3** Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- ☒ **A4** Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.
- ☒ **A5** Elles appliquent, de leur propre responsabilité, des mesures d'urgence dans les situations de crise et de catastrophe.
- ☒ **A6** Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de communicateur-trice :**

- ☒ **B1** Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.
- ☒ **B2** Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.
- ☒ **B3** Elles garantissent une documentation complète et systématique de la démarche de soins en assurant la sécurité des patients/clients et la continuité des soins, tout en respectant les dispositions légales sur la transmission des informations écrites
- ☒ **B4** Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de leader :**

- ☒ **D1** Elles sont responsables des démarches de soins dans le cadre des dispositions institutionnelles et légales.
- ☒ **D2** Elles participent à l'évaluation systématique des prestations de soins et des normes de qualité des soins, sur la base des connaissances scientifiques actuelles, et elles identifient les besoins en termes d'innovations et d'améliorations.
- ☒ **D3** Elles utilisent, de manière judicieuse, les technologies, les outils ainsi que les démarches qualité et évaluent, de manière critique, leurs avantages et risques concernant la sécurité des patients/clients, la qualité des soins et la protection des données.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé :**

- ☒ **E1** Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.
- ☒ **E2** Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☒ **E3** Elles soutiennent et accompagnent les patients/clients en vue de déterminer leurs besoins de santé et assurer la meilleure qualité de vie possible, en utilisant les moyens à disposition (de manière individuelle et différenciée) afin de prévenir, de surmonter ou d'apprendre à vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie.
- ☒ **E4** Elles contribuent au développement et à l'amélioration de mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Elles initient des actions de promotion de la santé et de prévention, tout en étant conscientes de l'importance de ces dernières dans le cadre de leur activité.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Contenus de soins somatiques :

- Évaluation clinique complexe/mixte : examen clinique de plusieurs systèmes physiologiques
- ABCDE : outil d'évaluation clinique structurée pour la détection précoce de la détérioration clinique
- Approfondissement de l'EBN et liens avec la démarche Qualité/système d'alerte précoce (Early Warning Score)
- Calcul Professionnel et Administration de Médicament (CPAM) : spécificités liées aux situations de soins aigus/intermédiaires
- Lecture et interprétation de la gazométrie artérielle
- Lecture et analyse des données à partir du dossier patient
- Séminaire soins aigus
- Examen blanc

Contenus santé mentale :

- Trouble de personnalité orienté sur le type borderline
- Approfondissement de l'évaluation clinique de l'état mental
- Interventions spécifiques au trouble : Thérapie comportementale et dialectique,

mentalisation, "Good Psychiatric Management"

Habiletés cliniques

- Soins et surveillance des drains thoraciques
- Soins et surveillance d'un patient trachéotomisé
- Tour de lit et surveillance des équipements
- Oxygénothérapie (lunette, masques à oxygène, Oxygénothérapie haut débit)
- Ventilation (CPAP, VNI)
- Sciences de la Santé :
- Raisonnement clinique et démarche de soin dans une situation clinique aiguë
- Physiologie de l'état de choc, les signes et symptômes, classification des états de chocs
- Soins et surveillance spécifiques à l'état de choc
- Surveillance hémodynamique, monitoring invasif et non invasif
- Thérapies respiratoires
- Soins au patient ventilé et oxygéné
- Gestion des voies respiratoires

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Spécificité des modalités de cours en deux phrases synthétiques. Précisez l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'apprentissage conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Une situation clinique illustrée, combinant des enjeux de soins somatiques et psychiques, sert de fil conducteur aux contenus du module et constitue un support pédagogique pour les enseignements cliniques.

Et les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours magistraux, cours e-learning, séminaires, laboratoires pratiques, exploitation de supports multimédia, études de cas, ateliers, Moodle HES-SO, lectures (articles scientifiques, chapitres de livres, ressources institutionnelles, etc.), activités pédagogiques en ligne QCM, contenus préparatoires aux enseignements du module, activité de pratique simulée.

Un examen blanc obligatoire porte sur les deux volets somatique et santé mentale, des contenus du module.

Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur l'ensemble des contenus du module :

Modalités :

Partie A. Un examen écrit (CPAM et Gazométrie) en individuel et en présentiel (20%).

Partie B. La partie B repose sur la validation de deux parties : contrôle continu et examen oral (80%):

- Le contrôle continu individuel repose sur la validation des laboratoires pratiques et les séminaires ainsi qu'un examen QCM sur Moodle (10%).
- L'examen oral individuel en présentiel (70%).

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante, allant de A à E résultant de la somme des points obtenus aux différentes évaluations.

Période : Semaines 5 et 6.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen qui concerne un champ réduit des contenus enseignés dans le module. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

Modalités : Examen oral individuel et/ou examen écrit individuel (CPAM et Gazométrie) selon la partie à palier.

Si la partie A est lacunaire : Exa oral ou écrit à préciser

Si la partie B est lacunaire : Exa oral ou écrit à préciser

Période : Semaine 27

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum 30 jours avant la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Burgess, A., van Diggele, C., Roberts, C., & Mellis, C. (2020). Teaching clinical handover with ISBAR. *BMC Medical Education*, 20*(2), 459. <https://doi.org/10.1186/s12909-020-02285-0>

- Castro, D., Patil, S. M., Zubair, M., & Keenaghan, M. (2024). *Arterial blood gas*. In *StatPearls*. StatPearls Publishing. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK536919/>
- Cuvelier, C., Lacroix, O., Zekry, D., Fassier, T., & Roux, X. (2021). Thérapies respiratoires non invasives aux soins intermédiaires à orientation gériatrique : L'expérience genevoise. *Revue Médicale Suisse*, 17*(757), 1866–1870. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2021.17.757.1866>
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e éd.). Pearson ERPI.
- Jalota Sahota, R., & Sayad, E. (2024). *Tension pneumothorax*. In *StatPearls*. StatPearls Publishing. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK559090/>
- Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (11e éd.). ERPI.
- O'Driscoll, B. R., Howard, L. S., Earis, J., & Mak, V. (2017). British Thoracic Society guideline for oxygen use in adults in healthcare and emergency settings. *BMJ Open Respiratory Research*, 4*(1), e000170. <https://doi.org/10.1136/bmjresp-2016-000170>
- Potter, P. A., & Dallaire, C. (2022). *Soins infirmiers : fondements généraux* (5e éd.). Chenelière Éducation.
- Urden, L. D., Stacy, K. M., & Lough, M. E. (2019). *Soins critiques* (2e éd.). Chenelière Éducation.
- Wood, C., Chaboyer, W., & Carr, P. (2019). How do nurses use early warning scoring systems to detect and act on patient deterioration to ensure patient safety? A scoping review. *International Journal of Nursing Studies*, 94, 166-178. <https://doi.org/10.1016/j.ijnurstu.2019.03.012>

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) | Sarra Harigua

Equipe pédagogique : | Jonhathan Dhaussy (répondant santé mentale), Hasna Pfeifle-Majmou
Fabienne Terraneo, Anne Marty (responsables de contenus) |

Descriptif validé le 23 juillet 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière